

Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n° 40 - Mai 2009 - 0,76 euros

A la croisée des chemins ?

A l'heure où cet édit est écrit, bien difficile de savoir ce que sera ce mois de mai. Quelles suites donnerons-nous aux manifestations du 29 janvier, du 19 mars, et du 1^{er} mai ?

L'Union syndicale Solidaires affiche ses choix depuis de nombreuses semaines : à travers nos tracts, dans les réunions intersyndicales, dans nos entreprises en discutant avec nos collègues, face aux médias, nous expliquons qu'une grève générale interprofessionnelle est nécessaire.

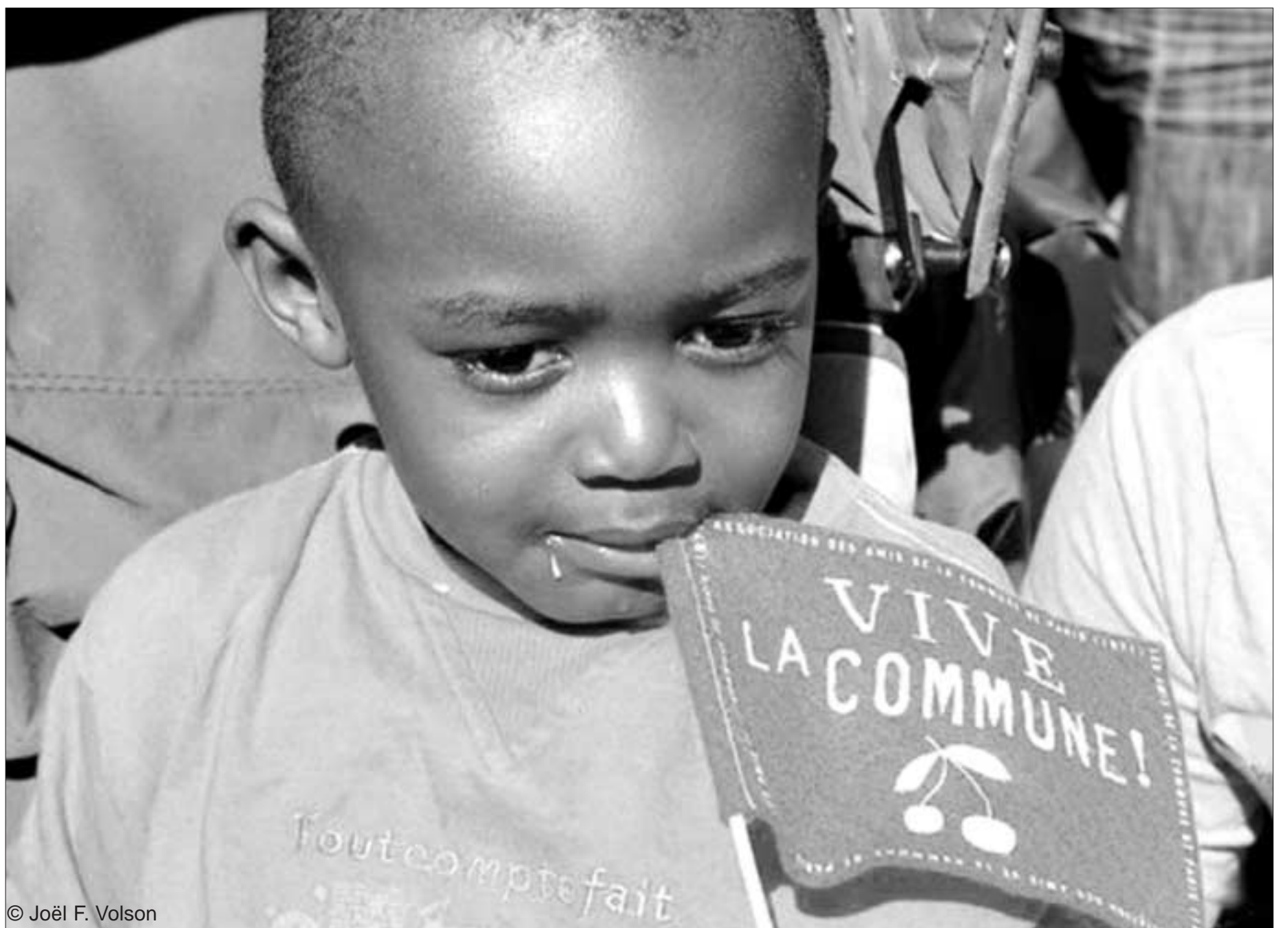
Réunir des millions de manifestant-e-s n'est pas un événement anodin, cela contribue à faire monter la pression, c'est une étape dans la mobilisation. Mais nous avons là une divergence avec les autres organisations syndicales : pour nous ces manifestations sont des étapes, pas une fin en soi ; pas plus que la grève générale d'ailleurs. Ce qui compte est de savoir ce qui est utile pour gagner, pour ouvrir la voie vers une société moins injuste. Et aujourd'hui, nous affirmons qu'il faut construire une grève générale pour cela.

Il s'agit bien de la construire, pas seulement d'appeler sans espoir qu'elle se réalise : alors, l'unité syndicale est une donnée essentielle, c'est une des raisons de la réussite des journées de mobilisations. Pour autant, cette unité n'a de sens que mise au service de l'action nécessaire. Ce n'est pas la volonté de certaines organisations, nous le savons. L'équilibre est précaire, et doit sans cesse être rediscuté : qu'est-ce qui est le plus efficace : un front syndical unitaire mais trop timide dans ces appels ? Une rupture de l'unité que nombre de salarié-e-s ne comprendraient pas ? Ces questions sont importantes, elles ont été débattues lors de chaque Bureau national depuis janvier, elles le seront à l'occasion du Comité national de mai.

Mais n'ocultons pas d'autres questions, tout aussi essentielles :

Comment faisons-nous en sorte, réellement, de travailler avec les militant-e-s, les collectifs syndicaux qui se situent sur le même terrain que nous ?

Que faisons-nous pour que Solidaires apparaisse comme un outil utile pour les luttes des salarié-e-s licen-



© Joël F. Volson

cié-e-s, victimes du chômage partiel, etc. ?

Quelle dispositions et initiatives prenons-nous, pour construire des équipes Solidaires partout, et notamment dans les entreprises du secteur privé ?

La bonne définition de la stratégie d'action est une chose, essentielle. Mais s'agissant de syndicalisme, elle n'a de sens que lorsqu'on agit pour la mettre en œuvre ! Nous avons une responsabilité importante dans cette période de crise du système capitaliste, ne passons

pas à côté : multiplions les diffusions de tracts dans les lieux publics, aux portes d'entreprises où nous ne sommes pas (encore) implantés, dans nos fédérations et syndicats nationaux dégageons des moyens militants pour l'activité interprofessionnelle, relayons ce qui se passe dans les autres secteurs, dans chaque Solidaires local bâtissons des plans de travail pour nous développer, et dans chaque syndicat et section syndicale ... ne reléguons pas l'interpro aux fins de réunions !

Les élections professionnelles ont eu lieu à la SNCF le 26 mars ; quels enseignements pour SUD-Rail ?

SUD-Rail recueille 17,67%, progresse dans 22 régions sur 24, dans toutes les filières, dans tous les collèges : + 4,1 en Exécution (SUD-Rail est l'organisation qui progresse le plus dans ce collège), + 3 en Maîtrise (SUD-Rail est l'organisation qui progresse le plus dans ce collège), +1 en Cadres, + 2,7 au total.

De plus en plus d'équipes SUD-Rail sont majoritaires dans leur établissement : ceci, dans toutes les filières. C'est la preuve que le syndicalisme SUD-Rail a vocation à être majoritaire, au total des trois collèges, quelque soit les métiers exercés : contrôleurs, agents de conduite, gares, ateliers, etc.

Parmi les organisations, nous sommes une des deux (l'autre est l'UNSA) où il y a les plus grands écarts de représentativité selon les collèges : 23,5% à l'Exécution, 15,1% en Maîtrise, 4,4% en Cadres. Cette inégalité s'accroît puisque nos progressions sont plus fortes dans les collèges où nous étions déjà plus forts.

Entre les Régions, nous sommes l'organisation à la situation la plus hétérogène ; cela s'explique par notre histoire encore récente, mais c'est un point à travailler. Trois régions SUD-Rail à 30% (Paris Saint Lazare, Paris Sud Est, Clermont Ferrand), ensuite on passe à 4 régions entre 20 et 22% (Nantes, Lille, Toulouse, Paris Est), 7 entre 18 et 20% (Metz/Nancy, Chambéry, Amiens, Rouen, Paris Rive Gauche, Lyon, Fret), 8 entre 10 et 18% (Reims, Bordeaux, Paris Nord, Tours, Dijon, Marseille, Montpellier, Centraux), 3 en dessous des 10% (Strasbourg, Limoges, Rennes).

Malgré la forte baisse des effectifs entre 2006 et 2009, deux organisations syndicales gagnent des voix : l'UNSA (+3410) et SUD-Rail (+2304). Les autres en perdent : CFDT/FGAAC (-4642), CFTC (-3911), CGT (-3617), FO/CGC (-39).

Globalement, il s'agit d'un succès pour SUD-Rail : progression dans presque toutes les régions, dans les trois collèges, dans toutes les filières.

Quel est le panorama syndical désormais à la SNCF ?

La CGT baisse de 0,83, après une baisse de 3,9 en 2006. Elle progresse dans l'Encadrement et baisse à l'Exécution. Cette organisation perd régulièrement des adhérent-e-s, des votant-e-s parmi les cheminot-e-s confronté-e-s à la pratique dans les luttes, mais limite cette érosion par un renouvellement auprès de jeunes ... dont une partie s'éloigne ensuite. Elle bénéficie aussi des bons scores d'équipes locales dont le syndicalisme offensif est similaire au nôtre. Avec 39,31% la CGT demeure première mais retrouve un score du type de 2000 et 2002, soit les plus petits scores de son histoire à la SNCF.

L'UNSA (18,06%) progresse de 3,58, mais surtout de 6,4 parmi les Cadres (+1,3 en Maîtrise, +1,6 à l'Exécution où elle recueille 6,8%). L'UNSA a sans doute récupéré une petite partie d'électorat CFDT «bousculé» par l'alliance avec la FGAAC. La proportion de plus en plus grande du nombre de cadres, la participation en baisse dans les deux premiers collèges et stable dans le troisième, aident à cette progression de l'UNSA. Mais ces éléments confortent aussi la nécessité pour nous d'aller au-delà de nos 4% dans le collège Cadres !

Les alliances n'ont pas eu d'effet dynamique. Celle entre la CFDT et la FGAAC (fédération catégorielle d'agents de conduite) permet de sauver un appareil national et des postes de permanent-e-s, mais c'est un échec : -3,04. La baisse se retrouve dans tous les collèges ce qui montre un rejet tant d'une partie de l'électorat FGAAC (report sur SUD-Rail et FO) que d'une partie de l'électorat CFDT (report sur UNSA). Précisons que désormais, l'ex-FGAAC est un des syndicats membres de la CFDT.

L'attelage FO/CGC ne recueille pas les 10% sur lesquels FO notamment disait compter. En fait, FO progresse dans les secteurs où il a des équipes combattives (ADC par exemple) et sinon l'alliance est en retrait dans les collèges Maîtrise et Cadres, là où elle existait réellement.

La CFTC a totalement éclaté : pas d'alliance au plan fédéral, des secteurs forts qui jouent l'autonomie régionale, une partie des autres secteurs qui donnent leurs voix à l'UNSA, une minorité à FO... Résultat : 5,36%, le plus petit score de la CFTC depuis ... 1981. Confédération et fédération CFTC dénoncent en justice les syndicats CFTC qui ont passé ces accords !

La SNCF était la première grande entreprise nationale où des élections se déroulaient sous le coup des nouvelles règles de représentativité ...

Pour ce qui est de la possibilité ouverte à tout syndicat de se présenter dès le premier tour, cela n'a rien changé, seules les 8 organisations préalablement présentes étaient en lice.

Au lendemain des élections, FO, CFTC, CGC, FGAAC ne sont plus représentatives nationalement au sein de la SNCF. Lors des négociations préélectorales comme maintenant, la fédération SUD-Rail dénonce la loi d'août 2008 issue de la position commune CGT/CFDT/Patronat : la question de l'unité syndicale ne se règle pas en élimant, par la loi, des courants syndicaux, quoi qu'on pense de leur positionnement.

Au contraire, la CGT a multiplié les interventions auprès de la direction SNCF et des ministères, pour que ces fédérations devenues «non représentatives» soient exclues de toutes les instances et réunions nationales ! CGT, CFDT et UNSA ont agi de même pour les moyens syndicaux en temps, revendiquant ce qui était pris aux «non représentatifs» ; c'est ce qui s'est passé, même si la direction SNCF tire elle aussi bénéfice de la position commune CGT/CFDT/Patronat, en réduisant globalement le droit syndical.

A noter que SUD-Rail a déposé deux recours juridiques qui ont une portée au-delà de la SNCF :

- ◆ devant le Conseil d'Etat pour contester le niveau d'appréciation de la représentativité locale, que la direction situe au niveau du CE, alors que nous considérons que ce devrait être par établissement
- ◆ au tribunal d'instance, pour que soient reconnus et appliqués les droits des salarié-e-s d'entreprises privées mis à disposition de la SNCF.

A ce propos, il faut rappeler que SUD-Rail organise l'ensemble des travailleurs/ses du rail, pas seulement les cheminot-e-s de la SNCF. Et nous avons des équipes SUD-Rail actives, plusieurs majoritaires, dans le nettoyage ferroviaire, la restauration ferroviaire, la prévention et la sécurité ferroviaire, les filiales de la SNCF, le personnel des CE SNCF, des foyers SNCF, des entreprises de transport ferroviaire privées, ...

G20, tout ça pour ça !

Le G20, c'est la réunion des vingt pays les plus riches du monde en terme de production de biens et de services mesurée par le produit intérieur brut (PIB). Cela ne signifie évidemment pas que ces pays soient au même niveau de développement et que le sort de leur population soit comparable. Il y a un gouffre entre le Brésil, l'Inde ou la Chine d'un côté et la France ou l'Allemagne de l'autre. Néanmoins cette configuration à vingt est significative de l'impossibilité pour les grandes puissances traditionnelles, regroupées dans le G7, de continuer à régler entre elles les affaires du monde. Cependant, la mise à l'écart de l'ONU, marque leur volonté de continuer à maîtriser la situation.

La réunion du 2 avril à Londres, médiatisée à outrance, avait comme objectif de construire une réponse coordonnée face à la crise. La question qui se posait était de savoir si, notamment avec l'arrivée de l'administration Obama, les chefs d'Etats et de gouvernements allaient lancer une dynamique permettant d'entrer dans

un monde nouveau, ou au contraire, allaient simplement essayer de colmater les brèches de l'ancien. C'est cette dernière solution qui a été choisie.

Ainsi il a été décidé de renforcer le rôle de ses institutions les plus contestées. FMI, Banque Mondiale, OMC et Forum de stabilité financière : avec 1 100 milliards de dollars, le G20 a choisi de structurer sa réponse à la crise autour de quatre institutions dont les politiques sont, de longue date, dénoncées par la société civile pour leur impact négatif sur le développement et l'accès aux droits des populations du monde entier. En accordant au FMI et à la Banque mondiale la responsabilité d'assurer les opérations de crédit aux pays violemment frappés par la crise - allant jusqu'à décider une augmentation de 750 milliards de dollars des ressources du FMI -, le G20 remet en selle deux institutions largement discréditées par les échecs de leurs politiques, et qui, il y a encore moins d'un an, concentraient les critiques de toute la

communauté internationale. Cette réhabilitation s'opère sans engagements réels quant à leur réforme interne ou au changement de cap de leur politique. Le FMI continue, par exemple, à imposer aux pays qu'il aide des coupes drastiques dans les dépenses publiques, la baisse des salaires... qui ont pour conséquence d'aggraver la crise.

Le commerce international est présenté comme la première source de création de richesses et de relance économique, en dépit des impasses évidentes auxquelles a conduit la libéralisation des échanges et la globalisation éfrénée des marchés. La responsabilité des accords de libre-échange dans la dérégulation financière et la multiplication des produits et des pratiques spéculatives à risque n'est nullement remise en cause. Le G20 n'offre aucun engagement précis pour mettre fin à la dictature des marchés financiers, via des instruments de contrôle public et de régulation drastiques. Aucune mesure d'interdiction de la spéculation sur les matières pre-

mères n'est même envisagée. La lutte contre les paradis fiscaux a été l'objet d'une véritable pirouette autour d'une publication d'une liste connue de longue date. Aucune réelle sanction n'est prévue et encore moins l'interdiction de toute transaction financière avec eux. Enfin les engagements relatifs à la lutte contre les inégalités sociales, la création d'emplois et la protection durable des écosystèmes ne sont assortis d'aucun moyen spécifique. Ils font l'objet de paragraphes aussi généraux que marginaux.

Fondamentalement, le G20 a décidé de ne pas toucher aux deux piliers du capitalisme néolibéral qui sont à la racine de la crise actuelle : le rôle de la finance de marché et de l'industrie financière, ainsi que le mode de plus en plus inégalitaire de partage de la richesse produite, ne sont pas remis en cause. Alors que la crise a et va avoir des conséquences sociales considérables, les classes dirigeantes pensent qu'elles vont pouvoir continuer comme avant. A nous de les déromper !

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

FAE (Ministère de l'environnement) : 06 85 20 64 69

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires CCRF et SCL : 01 43 56 13 30

Solidaires Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 02 51 89 35 87

Solidaires Industrie : 01 58 39 30 16/06 87 67 78 61

Solidaires Industrie et Développement durable : 02 47 75 13 64

Solidaires SUD Emploi : 01 55 82 18 07

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Aviation civile : 06 83 31 88 00

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) :

01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 30 85 81 94

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 75 24 70 09

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (Min de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Solidaires BHV : 01 42 74 96 38

SUD Sonacotra : 06 15 61 10 48

SUD Travail/Affaires sociales

(Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUPPER : 06 81 06 22 75

UNIRS (Union nationale interprofessionnelle des

retraités de Solidaires) : 01 58 39 30 20

Union Solidaires Transports : 01 42 43 35 75

Expressions solidaires
Journal édité par

l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 144 Boulevard
de la Villette - 75019 Paris

Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Annick Coupé
N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)